

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2019

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALIBERT Christian, Mme COPIE Magali, Mr GRIMAUD Guillaume, Mr GUEZE Daniel, Mme HAYART Amandine, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mme MENADI Cindy

Absente excusée : Mme HAYART Amandine

Absent : Mr BOULON Thierry

Secrétaire de séance : Mr GRIMAUD Guillaume

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

ADHESION NOUVELLES COMMUNES AU SIVU SAIGC

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande des communes de Vernoux en Vivarais (canton de Rhône Eyrieux) et de Flaviac (canton de Privas) d'adhérer au Service Informatique du SIVU SAIGC, à partir de 2019.

Le Comité Syndical du SIVU SAIGC a proposé l'adhésion de ces communes des cantons de Rhône Eyrieux et de Privas, secteurs définis dans les statuts (article 8). Ces communes devront s'acquitter de la participation annuelle telle qu'elle a été définie dans les statuts (article 7).

Chaque commune adhérente au SIVU doit maintenant approuver ces nouvelles adhésions, tel que le prévoit l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mr le Maire propose d'accepter l'adhésion des communes de Vernoux en Vivarais et de Flaviac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'adhésion des communes de Vernoux en Vivarais et de Flaviac au SIVU SAIGC.

POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'Entreprise Gerland à bientôt fini les travaux de terrassement pour la maison des artisans.

Un avenant va être fait auprès de l'entreprise Sunteam afin d'isoler la toiture à la place de la dalle.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

VOIRIE 2019

Monsieur le Maire fait part d'un devis de BROSSON TP concernant l'installation d'une glissière (vers Mr POURRAZ) représentant un coût d'environ 13 000 €. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Régional.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

CESSION A MR HIRNING

Vu la demande de Monsieur HIRNING Thomas, propriétaire de la maison cadastrée section B n°156 et n°472.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à céder une partie de domaine public étant précisé que cette partie du domaine public est « non numéroté et non circulant »
- Précise qu'à la réception du numéro des nouvelles parcelles et de leur surface, une délibération du conseil municipal fixera les modalités de la cession.
- Précise que tous les frais (géomètre, acte notarié...) seront à la charge des demandeurs.
- Autorise le maire à signer tous les documents liés à cette opération

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2019

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que lors du conseil communautaire du 3 avril 2019, le budget de la Communauté d'Agglomération a été rejeté en partie à cause d'une forte augmentation de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Un nouveau conseil communautaire s'est réuni le 17 avril 2019 où la baisse du taux de la CFE a été accepté.

Une commission va être mise en place afin de travailler la dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de se renseigner pour de l'éclairage à LED à la tour. Prise en charge importante de la part du SDE.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame CACHARD Maria va avoir 100 ans le 25/04/2019 et qu'il serait bien de lui offrir quelque chose. Se renseigner auprès de son fils et de Mme PASTRE pour savoir ce qu'elle aime ainsi qu'auprès de la maison de retraite de Lamastre pour voir si les fleurs sont acceptées.

- Les membres du conseil municipal complètent le tableau des permanences pour les Élections qui auront lieu le 26 mai 2019.

- Monsieur le Maire rappelle qu'il est interdit d'utiliser du désherbant et que ça pose problème pour l'entretien du cimetière. Il est proposé de mettre du gazon (voir pour du trèfle blanc).

La date du prochain conseil municipal est fixée au vendredi 24 mai 2019 à 20h30.

La séance est levée à 22h00